



L'A.M.T.A. MAUREPAS,
avec le soutien de la municipalité,
organise



Le Championnat Régional FITA avec matches

Les Samedi 24 et dimanche 25 juin 2017

*Ce championnat Régional est fermé et est
Sélectif pour le Championnat de France FITA*

Nous vous accueillerons au

Stade du Bout des Clos – D13 - rue de Montfort

Coordonnées géographiques du lieu : *Lat : 48° 45' 52,30" N - Long : 1° 54' 48,10" E*

Entrée du Stade en face de la station-service AUCHAN Pariwest.

- Tir de Classement :

Application de la réglementation FITA (Distances, Blasons, Poulies, etc.)

Rythme de tir : AB/CD - volées de 6 flèches

Ouverture GREFFE	08h00
ECHAUFFEMENT (45 mn) et contrôle du matériel	09h00
DEBUT DES TIRS	Après la fin de l'échauffement

Répartition des catégories par départ selon les QUOTAS 2017 du CRIDF

Départ n° 1 - samedi 24 juin - 112 archers :

Pour VFCL, VHCL, SVFCL, SVHCL, SFCO, SHCO, VFCO, VHCO, SVFCO, SVHCO

Départ n° 2 - dimanche 25 juin - 168 archers :

Pour BFCL, BHCL, MFCL, MHCL, CFCL, CHCL, JFCL, JHCL, SFCL, SHCL, CFCO, CHCO, JFCO, JHCO

- Phases de matches : à la suite, après la pause déjeuner...

COMMENT S'INSCRIRE :

Les préinscriptions devront être effectuées par les archers, directement sur le site de la ligue.

Voir la « procédure d'inscription » à la rubrique « Championnats régionaux ».

<http://www.tiralarcidf.com/pages/preinscriptions/>

N.B. : Les frais d'inscription sont pris en charge par le CRIDF de Tir à l'Arc

RECOMPENSES

Remises aux trois premiers de chaque catégorie.

Le titre de **Champion régional** sera décerné au **premier de chaque catégorie**, selon le classement obtenu après les phases de matches (sauf exception : pas de match possible => remise après tir de classement).

N'OUBLIEZ PAS :

Selon la nouvelle réglementation

L'attestation de licence **2017 avec photo incluse ou une pièce d'identité**,
et le certificat médical, si non mentionné sur l'attestation, seront exigés au greffe.

TENUE DE CLUB ou TENUE BLANCHE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PARTICIPANTS

Une restauration (buvette / sandwiches) sera assurée sur place tout au long de la compétition.

AMTA Maurepas 20 rue d'Aven 78310 MAUREPAS

Association loi 1901, agréée DDJS - n° APS 78-1207 du 26/01/2009

CRIDF de tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 Chennevières sur Marne

Association loi 1901, agréée Jeunesse, Sports et Vie Associative - n° 153714 du 7/06/1909